



Conseil de quartier Amiraux Simplon Poissonniers



RENCONTRE PUBLIQUE DU 26 NOVEMBRE 2020 - EN VISIO CONFÉRENCE

Après plusieurs mois de pause due à la période de réserve électorale et à la situation sanitaire, une rencontre publique du Conseil de quartier Amiraux - Simplon – Poissonniers s'est tenue le jeudi 26 novembre 2020 en vidéo-conférence. Une quarantaine de participants étaient présents.

La rencontre était animée par le Service Démocratie locale de la mairie du 18e.

Étaient présents Anne-Claire BOUX, adjointe à la Maire de Paris en charge de la politique de la Ville et déléguée auprès du Maire du 18e chargée du plan climat et élue référente de ce conseil de quartier ainsi que Fanny Bénard, adjointe au Maire du 18e chargée de la participation citoyenne, de la concertation sur les projets d'aménagements et de la mise en œuvre du budget participatif.

Étaient également présents : Antoine Dupont, adjoint au Maire du 18e en charge des mobilités, de la voirie et de la transformation de l'espace public ; Gilles Ménède, élu référent du conseil de quartier, également adjoint au Maire du 18e chargé des espaces verts, des affaires funéraires, de la nature en ville ainsi que de la végétalisation de l'espace public ; Frédéric Badina, Conseiller de Paris, délégué auprès du Maire du 18e chargé de la propreté de l'espace public, du réemploi et de l'économie circulaire; et Ayodele Ikuesan, adjointe au Maire du 18e en charge de la santé et de la réduction des risques.

Le confinement a conduit le service Démocratie Locale à évoluer vers de nouvelles manières d'animer la démocratie participative sur les quartiers. Des réunions publiques étaient effectivement prévues en présentiel ; le choix a été fait de ne pas les supprimer ni de les décaler compte-tenu de l'incertitude liée à la Covid-19.

Cette décision est aussi un moyen de garder ce lien avec tous les habitants, collectifs et associations des quartiers qui sont présents sur le terrain et qui s'adaptent eux aussi à des contraintes extérieures toujours plus fortes en raison de la crise.

La réunion s'est déroulée en trois phases.

Dans un premier temps, le Service Démocratie Locale a accueilli les participants en ligne et a rappelé les principes et objectifs des rencontres du Conseil de quartier : informer sur la vie locale ; permettre les échanges entre habitants, commerçants, acteurs associatifs et élus ; réfléchir à des projets d'intérêt local et pouvoir les mettre en œuvre avec le soutien du Service Démocratie Locale et des élus référents.

Dans un second temps, un support visuel a été produit par le service Démocratie Locale durant la réunion, à l'aide des retours de l'ordre du jour participatif diffusé à tous les habitants inscrits au Conseil de quartier quelques semaines auparavant.



Les cinq thèmes ainsi retenus étaient : **Voirie et mobilités – Cadre de vie et propreté – Projets urbains – Nature en ville et végétalisation – Projets citoyens.**

Durant une heure et demie, les élus sont revenus en détails sur les éléments projetés à tous les participants. Les interactions furent une priorité dans l'animation de cette réunion publique : les prises de parole des habitants ont été privilégiées autant que possible, via les micros et par la messagerie instantanée du logiciel de vidéoconférence. Tous les échanges issus de ces canaux sont intégrés dans ce compte-rendu.

Le dernier temps de la rencontre consistait en la présentation de projets citoyens issus du conseil de quartier. Cette phase a été une étape de restitution des projets déjà réalisés ainsi qu'un temps libre de présentation sur les nouveaux projets proposés.

Anne-Claire BOUX a rappelé son rôle d'élue référente qui consiste à être au centre de la transmission d'informations entre les acteurs du quartier et la municipalité et à être présente sur le territoire. Sa mission est d'être une facilitatrice sur les sujets discutés dans le cadre du conseil de quartier et aussi au-delà. Elle est présente pour faire remonter les informations nécessaires ou pour alerter les élus en fonction de leurs délégations.

Fanny Bénard expose le double rôle d'un conseil de quartier :

- être la « voix du quartier » : faire remonter à la Mairie un certain nombre de problématiques permettant aux élus de définir une feuille de route pour y répondre,
- une instance permettant aux citoyens de porter eux-mêmes des projets concrets d'animation, de solidarité, de sensibilisation et d'amélioration du cadre de vie dans leur quartier.

Elle rappelle que les conseils de quartier disposent de budgets de fonctionnement et d'investissement.

Ces réunions en ligne témoignent de la volonté du service Démocratie Locale et des élus du 18ème arrondissement de ne pas annuler ces temps démocratiques qui animent les quartiers. Conscients que de nombreux publics ne pourront pas / ne seront pas présents, nous reprendrons un format en présentiel dès que les conditions le permettront, tout en revenant en détails sur les éléments vus durant ces réunions en ligne.

Voici le compte-rendu synthétique des échanges.

Merci à tous les habitants, professionnels et acteurs associatifs qui y ont participé.



Thématique : voirie et mobilité

Intervenant ressource : Antoine Dupont, adjoint au Maire en charge des mobilités, de la voirie et de la transformation de l'espace public

Antoine Dupont rappelle les trois principaux projets de la mandature qui sont :

La piétonisation des abords de 300 écoles dans tout Paris sur 6 ans. À l'échelle du 18ème, 8 ont été réalisées depuis la rentrée de septembre dernier.

Les objectifs, sont la sécurité, la réduction de la pollution atmosphérique aux abords des établissements et la réappropriation de l'espace public.

Le développement des mobilités douces qui concernent les cyclistes mais également les piétons.

La réduction de la place de la voiture.

La Mairie a conscience des désagréments occasionnés par les plans et changements de sens de circulation mais aussi de l'urgence climatique. Elle va faire en sorte que tous les travaux ne commencent pas en même temps pour réduire les nuisances

Jean-Marc, habitant membre du collectif Ornano et de l'association Respire évoque une action qui pourrait être menée sur la rue Boinod et qui se déclinerait en cinq volets :

- La piétonisation de jour,
- La végétalisation,
- La réappropriation de l'espace par les femmes,
- La dénomination de la rue avec l'attribution du nom d'une femme,
- Une coulée verte

Antoine Dupont a connaissance de ce projet. La méthode de travail est d'approcher un quartier dans sa globalité pour avoir une visibilité sur les impacts d'actions telle que la piétonisation sur le reste du territoire. Une réflexion est en cours avec la direction de la voirie et des déplacements sur la faisabilité technique. Cela devrait avancer dans les prochains mois.

Par ailleurs, les habitants, en amont de cette réunion, ont fait part de leurs interrogations, voire inquiétudes, quant à la réalisation de 3 gros chantiers : Ordener-Poissonniers, le Centre Bus Belliard et le projet privé au niveau du 94-108 rue des Poissonniers (sur ces trois projets, voir la thématique « projets urbains » ci-après.)

Antoine Dupont confirme que la mairie commande à la direction de la voirie et des déplacements une étude sur l'impact de tels chantiers afin de chercher des solutions pour en diminuer au maximum les désagréments.

Pistes cyclables

Une piste cyclable a été créée rue Boinod.

La mairie souhaite qu'il y en ait une rue des Poissonniers.

Une coronapiste (ou piste cyclable temporaire) a été installée boulevard Ornano. Fin octobre, 4000 cyclistes y passaient quotidiennement. L'objectif est de pérenniser ces coronapistes. Cela fera l'objet d'une concertation avec les habitants.

Le Comité Vélo se tient trimestriellement et est composé d'élus et de 3 associations : *Paris en selle, Mieux se déplacer à bicyclette et Solicycle*. Les habitants vont désormais pouvoir y participer à raison d'un par conseil de quartier qui sera désigné par tirage au sort. Les objectifs de ce comité sont le suivi de projet et le recensement des besoins des citoyens et associations. La première édition sous ce format s'est tenue le 14 décembre. **Vous trouverez le support de ce comité en suivant [ce lien](#).**

Pour le CQ ASP, c'est un habitant de la rue des Portes Blanches qui a été tiré au sort.

Arceaux à vélo

Une vingtaine de projets d'installation a été validée.

55 projets complémentaires vont être concrétisés dans les prochains mois.

Les habitants peuvent adresser leurs souhaits en la matière à antoine.dupont@paris.fr

Réponses aux questions du chat

Les arceaux à vélo situés au coin des rues de Clignancourt et du Nord sont l'objet de mésusages. Est-il possible de les retirer ?

Antoine Dupont répond qu'avant de se poser la question du retrait des arceaux, la direction de la prévention et de la sécurité sera sollicitée pour qu'il y ait d'avantage de passages d'agents dans cette zone afin d'éviter les mésusages.

Stationnement gênant et permanent devant l'école du 7 rue Championnet.

Antoine Dupont répond que des croix de Saint-André vont être rajoutées et que deux places de stationnement vont être neutralisées pour permettre l'installation d'arceaux à vélos.

Conséquences de la piétonisation de la rue Boinod sur les rues adjacentes.

Antoine Dupont rappelle qu'une piétonisation n'est pas une interdiction totale d'accès. Les riverains pourront continuer à rejoindre leur immeuble et les secours et services publics pourront toujours intervenir. Des barrières amovibles peuvent également être installées. Aucun projet de piétonisation ne se fait sans consultation des services techniques de la voirie, de la Préfecture de Police et de la Brigade des Sapeurs-Pompiers.

Caroline, habitante, évoque une récente réunion en mairie au cours de laquelle la commissaire de Police a évoqué le risque que cette piétonisation attire des SDF et toxicomanes.

Anne-Claire Boux répond que des actions sont en cours sur des moyens pour l'hébergement d'urgence en lien avec l'État qui réquisitionne les hôtels et que la Mairie dispose d'un plan Crack pour lutter contre la toxicomanie.

Ayodele Ikuesan, adjointe au Maire du 18e en charge de la santé et de la réduction des risques intervient pour préciser que des actions sont actuellement menées pour une évaluation du plan Crack, pour un hébergement et une prise en charge sociale et sanitaire des consommateurs mais aussi sur la tranquillité de la voie publique. Elle invite les participants à la contacter sur son adresse mail **ayodele.ikuesan@paris.fr** pour lui faire part de leurs interrogations et s'engage à les adresser ensuite vers des structures ad hoc.

Benjamin, habitant : *La corona piste du boulevard Ornano occasionne de gros embouteillages en fin de journée. Cela a pour conséquence, que certains automobilistes empruntent la voie réservée aux bus et taxis, ce qui n'est pas du tout sécurisant notamment pour les piétons. Un réaménagement est-il prévu ?*



Antoine Dupont rappelle que toute pérennisation de corona piste devra obligatoirement faire l'objet d'une part, d'un rapport des services de la voirie sur les bons fonctionnements et dysfonctionnements et, d'autre part, d'une concertation avec les habitants.

Est-il possible de renommer les rues du secteur avec les noms de figure du féminisme à commencer par la rue Boinod qui deviendrait la rue Gisèle Halimi ?

Antoine Dupont répond qu'il n'est pas possible de renommer une rue. En revanche le nom de Gisèle Halimi a été évoqué pour nommer le parc de Chapelle Charbon mais rien n'est encore acté à ce jour. Pour la prochaine ouverture du Gymnase des Poissonniers, il est prévu de lui donner le nom d'une athlète.

Thématique : cadre de vie et propreté

Intervenant ressource : Frédéric Badina-Serpette, Conseiller de Paris, délégué auprès du Maire du 18e chargé de la propreté de l'espace public, du réemploi et de l'économie circulaire.

Frédéric Badina-Serpette informe que les effectifs et les passages des agents du nettoyage vont être renforcés. Il compte également sur l'implication des habitants et des commerçants et notamment pour tout ce qui concerne l'enlèvement des encombrants sur prise de rendez-vous via **l'application « dans ma rue »** ou **sur la page dédiée sur paris.fr**. Il rappelle également qu'en cas de travaux à domicile effectués par des professionnels, il incombe à ces derniers l'obligation d'emporter les gravats dans l'une des deux déchetteries de l'arrondissement situées au métro Chapelle et Porte de la Chapelle.

Pour ceux qui souhaiteraient donner une deuxième vie à leurs objets, il communique les adresses de [la Ressourcerie le Poulpe](#), ouverte récemment au 4 bis rue d'Oran et des 3 boutiques Emmaüs sises aux 93 et 105 rue de Clignancourt et au 57 bd Barbès.

Il communique sur le fait que le quartier par ailleurs assez résidentiel, présente plusieurs points noirs en matière de propreté mais aussi de sécurité et que les élus thématiques vont travailler ensemble pour trouver des solutions. Lesdits points noirs sont :

- la placette Ornano/Boinod/portes Blanches
- les alentours de la piscine des Amiraux
- le bas de la rue des Poissonniers avec des usagers qui réparent et vidangent les voitures sur la chaussée
- la société de boxes de stockage Shugard Self-Storage rue des Poissonniers

Enfin, certains habitants auraient constaté que des agents du nettoyage sont parfois dans la rue à ne rien faire. Frédéric Badina-Serpette précise que ce sont des agents qui préfèrent prendre leur pose en dehors de l'atelier, que ceux affectés dans le quartier ASP ont le leur à la Goutte d'Or et que les agents en question interviennent sur un autre quartier.

Composteurs collectifs

C'est un gros enjeu de la mandature dont le projet est de mettre en place une collecte spécifique de déchets alimentaires (qui représentent parfois 60 % des déchets d'une poubelle).

En attendant que cela soit fait, il est possible de demander à la Mairie un composteur collectif sur l'espace public mais celui-ci étant déjà assez encombré il peut s'avérer difficile de trouver un emplacement.

Il existe aussi la possibilité d'en demander un dans son immeuble à la condition qu'il y ait au moins 7 foyers favorables à ce projet et que le syndic donne son accord. La Ville se chargerait de fournir le composteur et de former les participants.

Pour ce qui concerne la pose dans les espaces verts, ce n'est pour l'instant pas possible mais c'est à l'étude.

Thématique : projets urbains sur le quartier

Intervenant ressource : Anne-Claire BOUX, adjointe à la Maire de Paris en charge de la politique de la Ville et déléguée auprès du Maire du 18ème chargée du plan climat et élue référente de ce conseil de quartier

Projet Ordener Poissonnier

Le projet concerne la portion de la rue Ordener située derrière le mur de street art. La concertation avec les habitants sera relancée début 2021.

Projet de réaménagement du centre bus Belliard

L'objectif de la RATP d'ici à 2025 est d'électrifier la flotte de bus. Le projet retenu est celui de l'aménagement sous terrain pour l'électrification ainsi que la transformation du parking actuel sur lequel seraient réalisé un projet urbain articulé autour d'un jardin ouvert au public avec des logements, dont 31% de logements sociaux, une maison relais pour les personnes à mobilité réduite, des logements avec accession maîtrisée pour la propriété, des bureaux, une zone d'activités et de commerces, un local associatif et une zone de panneaux photovoltaïques. Le permis de construire a été déposé début 2020. Le dossier est à l'étude par la direction de l'urbanisme. Après validation une nouvelle concertation sera lancée pour le choix de la destination des locaux commerciaux puis pour l'animation de la zone des jardins partagés. Il y aura également une zone dédiée aux loisirs et notamment à l'escalade.

Pour répondre à une question du chat, Anne-Claire Boux confirme que le jardin intérieur de ce complexe sera ouvert au public aux mêmes horaires que l'ensemble des espaces verts.

Tour de la Porte des Poissonniers

Le programme consiste à transformer 96 logements familiaux et 152 pour étudiants et jeunes actifs et à créer une résidence des arts vivants pour les étudiants en musicologie et danse de la Sorbonne Université. Il s'inscrit dans l'objectif « les portes du 18ème » et l'enjeu est de réussir la réhabilitation de la tour d'un point de vue architectural, programmatique et écologique.

L'attribution de l'appel d'offres déjà lancé est prévue en novembre 2021.

Gymnase du 122 Poissonniers

Les travaux sont en cours d'achèvement. Ils concernent un terrain de jeu, une salle polyvalente, des locaux pour les jardiniers, une extension du jardin et un terrain d'agriculture urbaine sur le toit (aquaponie pour 2021). Pour le Gymnase, le nom de [Willma Rudolph](#) a été retenu en commission de dénomination.

ICAWOOD Bureau et commerces 94-108 rue des Poissonniers

Il s'agit de la réhabilitation privée de l'ensemble immobilier qui accueillait anciennement le magasin Métro Cash & Carry et concerne :

- 22 000 m2 de bureaux avec restauration collective et jardin d'hiver intérieur,
- le maintien du restaurant de la Ville de Paris qui sera reconfiguré

- le maintien d'une partie des entrepôts et des parkings sur une surface de 11 000 m²
- des nouveaux commerces sur 2 000 m²
- une nouvelle résidence étudiante de 90 logements.

Le permis de construire a été délivré en octobre 2020. Le début des travaux est prévu en 2021.

Question du chat de Mme Hammoudi : il va y avoir une augmentation du nombre d'habitants, quid du nombre des commerces ?

Anne-Claire BOUX confirme qu'il y aura davantage de locaux commerciaux et rappelle que leur destination fera l'objet d'une concertation auprès des habitants.

Gilles Ménède apporte des compléments d'information relatifs à la végétalisation sur les projets urbains évoqués ci-dessus :

Ordener Poissonniers : la concertation continuera mais elle a déjà commencé il y a 4 ans, ce qui a permis de dédier 1,3 ha d'espaces verts sur le projet.

Projet de réaménagement du centre bus Belliard : l'espace vert qui sera au milieu fera environ 3000 m² et sera accessible par le bas de la rue de Clignancourt. On peut espérer avoir une phase 2 ultérieure qui rendrait le terrain traversant jusqu' à la rue Belliard.

Il conclut en précisant que d'une façon générale les espaces verts vont être multipliés pendant la mandature et qu'ils doivent impérativement être bien entretenus et bien sécurisés à l'instar de ceux de Chapelle Charbon (3,5 ha). Une signalétique va être apposée pour une meilleure information de l'existence de ce parc à destination de l'ensemble des habitants de l'arrondissement.

Thématique : Nature en ville et végétalisation

Intervenant ressource : Gilles Ménède, adjoint au Maire chargé des espaces verts et affaires funéraires, de la nature en ville, de la végétalisation de l'espace public.

Quels sont les grands axes de travail de la Mairie en termes de végétalisation et d'accès à l'eau dans le quartier ?

L'atelier Parisien d'Urbanisme (APUR), est en train de réaliser une étude sur le potentiel de plantation d'arbres à l'échelle de Paris et par arrondissement. L'objectif parisien de la mandature est de planter 170 000 arbres.

La création de trames vertes est prévue dans le 18ème et notamment rue Boinod. Gilles Ménède en profite pour remercier le Bar Commun et les associations qui participent à cette étude. L'idéal serait de planter en pleine terre, ou dans les bacs et pots lorsque les sous-sols ne le permettent pas.

Pour ce qui concerne l'accès à l'eau, le sujet sera traité dans tous les projets de végétalisation. Les services des Espaces Verts mais aussi de la Voirie et de la Propreté sont en négociation avec Eau de Paris pour avoir un accès global à l'eau non potable.



Où en est le projet de végétalisation/pacification (routière) du mail des Poissonniers et la sécurisation de l'école du 132 ?

Il s'agit d'un projet porté par des habitants et un collectif associatif dont Vergers Urbains, accompagné par l'équipe de développement local (EDL) du 18ème.

Roman Osowski, EDL : Ont déjà eu lieu : 1 atelier de concertation en mars 2020 ; 2 ateliers pratiques en juillet sur la rue des Poissonniers et 1 atelier de concertation en septembre au Bar commun pour y présenter les différentes idées des habitants.

Pour ce qui concerne la réalisation, 5 structures vont commencer par végétaliser l'espace qui est devant leurs locaux. Il s'agit du Bar Commun, des associations Cultures sur cour, Carton plein, la fédération Léo Lagrange (150 rue des Poissonniers) et l'école du 132 rue des Poissonniers.

Par la suite, il s'agira de déterminer quels autres espaces pourraient également être végétalisés, soit en débitumant pour planter en pleine terre soit dans des bacs, pour créer une coulée verte.

Constance de Vergers Urbains : on est en train de dessiner plusieurs plans mais dans l'ensemble Roman à tout dit. On avance avec le Bar Commun et allons prochainement rencontrer les autres acteurs.

Où en est le projet d'amélioration du jardin des Poissonniers en termes de convivialité. Projet lauréat du Budget Participatifs 2018 ? Est-il possible d'y installer des agrès sportifs, un terrain de pétanque ou un jardin pédagogique ?

Gilles Ménède : Effectivement quelques réaménagements sont déjà réalisés ou prévus tels que l'enlèvement d'un banc, la mise en place de 2 tables de pique-nique dans des espaces enherbés, l'installation de tables d'échecs et de 2 boîtes à livres réalisées par 3 jeunes du quartier encadrés par le GRAJAR. Le babyfoot va être repositionné pour redéfinir l'emplacement de la Ludomouv' qui pourrait être agrandie. Idem pour la table de ping pong qui sera déplacée dans un endroit plus visible du square. L'espace ainsi libéré servira à d'autres usages qui ne sont pas encore définis pour l'instant. Par ailleurs, il est prévu de planter 5 arbres tout au fond du jardin. Et enfin, il serait souhaitable que ce square ait un nom ! Une idée pourrait être que le conseil de quartier soumette des noms à la commission de dénomination.

Gilles Ménède remercie tous les acteurs de la végétalisation et rappelle que c'est également un objectif de la mandature. Il insiste sur le fait que cette végétalisation doit être qualitative et faire l'objet d'un entretien régulier qui soit assuré sur la durée.

Julia, habitante s'inquiète de l'installation d'agrès dans le jardin des Poissonniers qui attirerait davantage la gente masculine alors que celle-ci y est déjà très présente.

Il lui est répondu qu'à ce stade, rien n'est encore arrêté pour l'installation de nouveaux équipements. Des idées ont été émises par les habitants et associations ayant participé aux réunions sur place : terrain de pétanque, agrès sportifs ou encore jardin pédagogique. Une concertation va être lancée et pourquoi pas un vote des habitants pour leur permettre d'exprimer leurs envies.

Idées de lieux à végétaliser dans le quartier : Entre la rue du Nord et la rue de Clignancourt pour éviter le dépôt d'encombrants et sur la chaussée devant l'école du 7 rue Championnet

Gilles Ménède rappelle qu'il convient de [demander un permis de végétaliser sur paris.fr](https://www.paris.fr/actualites/18-eme/2020/11/26/le-projet-de-vegetalisation-pacification-routiere-du-mail-des-poissonniers-et-la-securisation-de-l-ecole-du-132). Il explique que la

Mairie du 18e, grâce un abondement financier, et dans le cadre de « végétalisons notre 18e » a, au cours de la précédente mandature, permis de répondre favorablement à 60 projets de collectifs d'habitants. Ils ont pu être accompagnés dans leur démarche par un des partenaires de la mairie dont Vergers Urbains, l'Atelier Artel ou encore Pépins Production.

Petite ceinture (tronçon rue du poteau/porte des Poissonniers)

Il s'agit d'un projet qui vise à rendre accessible et à animer le tronçon de la Petite Ceinture entre la rue du Poteau et la porte des Poissonniers. C'est un projet issu de [l'appel à projets Parisculteurs 3](#) et du Budget Participatif 2018, « la reconquête de la petite ceinture ».

Roman Osowski, chargé de développement local sur le quartier (EDL), indique qu'actuellement les conventions entre la Ville, la SNCF et les associations sont en cours de signature. Ensuite ce sera la phase des travaux techniques puis une concertation sera lancée afin de recueillir l'avis des habitants pour ce qui concerne l'aménagement de l'espace qui s'insère dans le programme d'agriculture urbaine, « les jardins des traverses » qui couvrira au total 7.500 m2.

Gilles Ménéde conseille de regarder sur [YouTube la vidéo « le Jardin des Traverses »](#) qui présente le projet en quelques mots.

Question de Janique sur le chat : « Il y des jardins privés dans le 18ème dont l'importance est négligée par les syndicats de co-propriété qui ne veulent pas payer pour l'entretien alors que c'est inscrit au règlement de copropriété. Que faire et à qui s'adresser à la mairie ou à quel élu ? Merci. »

Réponse de la M18 suite au CQ: La réponse n'est pas du côté de la Ville (sauf si des arbres représentent un danger pour un équipement public ou un espace public proche).

On est plutôt sur de la sensibilisation, de l'information voir de l'accompagnement par la Ville.

la Maison du jardinage pourrait rendre ce service en conseillant les copropriétés concernées.

Projets citoyens

Un Noël réussi pour les enfants de l'école du 142 Poissonniers.

Projet présenté par Sabrina, parent d'élève de l'école : De façon à ce que les élèves de l'école des Poissonniers terminent l'année sur une note heureuse, idée de mettre un sapin devant l'école et organiser une distribution de livres par le Père Noël du quartier aux 270 élèves de l'école.

> Le Conseil de quartier, suite à un vote électronique, a permis l'achat de ces livres via son budget de fonctionnement à une librairie de l'arrondissement. Les ouvrages ont été choisis par l'équipe éducative selon les tranches d'âge des élèves. [Toutes les informations sur ce projet ici.](#)

Allons de l'Avent ! », Projet habitant et inter-associatif présenté par Sandrine, Chrystel et

Il est indispensable, en cette période de crise sanitaire, de maintenir le lien en distanciel sur Zoom via des lectures de contes, des concerts, des animations, des jeux avec des artistes, associations à destination des familles du quartier. Des rendez-vous quotidiens proposés aux habitants du 1er au 24 décembre sur le principe du calendrier de l'Avent pour partager des moments de divertissement conviviaux, des instants



ludiques, artistiques et créatifs, des lives, des thématiques variées telles que de la danse, du sport, du théâtre, de la musique, des jeux ou encore de la lecture. Et le tout en distanciel !

> Le Conseil de quartier, comme pour les livres, a soutenu financièrement ce projet, notamment pour le défraiement des artistes et l'achat de lots pour les participants. [Toutes les informations sur ce projet ici.](#)

Anne-Claire BOUX remercie tous les participants malgré le mode en distanciel et souhaite que pour les prochaines rencontres l'accent soit davantage mise sur les projets des citoyens. Elle invite les habitants à revenir vers le service de la démocratie locale cq18@paris.fr s'il ont des questions ou des commentaires.